

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire André-Laurendeau, tenue le 13 avril 2017 à 19 h, au 7450, boul Cousineau à Saint-Hubert.

Sont présents :

Nom	Présent (e)	Absent (e)	Mandat
Chahneze Mezziani	X		Parent (1 an)
Nathalie Kleber	X		Parent (1 an)
Virginie Sarria	X		Parent (1 an)
Marika Larravoire	X		Parent (1 an)
Marie-Josée Bédard		X	Parent (2 ans)
Najwa Lazrak	x		Parent (2 ans)
Lison Chalut	X		Parent (2 ans)
Poste vacant			Parent
Hélène Lévesque	X		Personnel enseignant (1 an)
Marie-Claude Stebenne		X	Personnel enseignant (1 an)
Francis Amyot		X	Personnel enseignant (1 an)
Isabelle Perreault		X	Personnel enseignant (1 an)
Nadine Robichaud	X		Personnel enseignant (1 an)
Martine Blanche	X		Personnel enseignant (1 an)
Carole Leblanc	X		Personnel de soutien tech. adm. (1 an)
Geneviève Charlebois		X	Personnel professionnel (1 an)
Yasmine Belamine		X	Élève – secondaire 4 (1 an)
Kessy Napon	X		Élève – secondaire 5 (1 an)
			Communauté (1 an)
			Communauté (1 an)
Sylvain Caron	X		Direction

1. Accueil et ouverture de l'assemblée

29-CE-16-17

La séance ouvre à 19 h 08 Mme Sarria souhaite la bienvenue à tous.
Mme Robichaud propose l'ouverture de l'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour se lit comme suit :

- 1-Accueil
- 2-Adoption de l'ordre du jour
- 3-Appel d'offres pour vêtements scolaires (approbation)
- 4-Levée de l'assemblée

30-CE-16-17

Mme Carole Leblanc, appuyée par Mme Hélène Lévesque, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.
Adopté à l'unanimité.

31-CE-16-17

3. Appel d'offres pour vêtements scolaires (approbation)

Madame Marie-Laure Sénéchal, présente les résultats du processus d'appel d'offre. Elle informe aussi les membres du conseil d'établissement des préférences des enseignants des programmes de concentration. L'objectif est de choisir un seul fournisseur pour l'ensemble de nos vêtements scolaires.

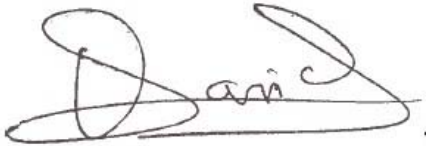
Après étude des soumissions reçues et analyse des échantillons fournis par les fournisseurs soumissionnaires, Madame Nadine Robichaud, appuyée par madame Martine Blanche, propose le vote.

L'école secondaire André-Laurendeau retient les services de la compagnie Flip Design à titre de fournisseur de vêtements scolaires. La durée de l'entente sera de deux ans renouvelable avec la possibilité d'annuler le contrat si le service du fournisseur ne rencontre pas les critères établis par l'école. Adopté à la majorité.

Résultat du vote : 8 Pour 3 Contre

4. Levée de l'assemblée

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Madame Carole Leblanc suggère la levée de l'assemblée. La rencontre prend fin à 19h32.



Virginie Sarria, Présidente



Sylvain Caron, directeur

Adopté à la séance du 10 mai 2017